



UNION EUROPÉENNE
Fonds Européen Agricole
pour le Développement Rural



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur



Agence de Services
et de Paiement

PROVENCE-ALPES
AGGLOMÉRATION

L'Europe investit dans les zones rurales

Avenant n°1

**A la convention entre
le Groupe d'Action Locale (GAL),
l'Autorité de Gestion (AG)
et l'Organisme Payeur (OP)**

dans le cadre du Programme de développement rural

REÇU EN PREFECTURE

le 14/12/2017

Application agréée E-legalite.com

99_DE-004-200067437-20171212-18_12122017

de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Entre

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, sise 27 place Jules Guesde, 13481 Marseille cedex 20, ci-après désignée « Autorité de gestion », représentée par le Président du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, M. Renaud MUSELIER

Et

L'Agence de services et de paiement (ASP), ayant son siège social au 2, rue de Maupas – 87040 Limoges cedex, ci-après désignée « organisme payeur », représentée par son Président directeur général, M. Stéphane LE MOING et, par délégation, par son directeur régional M. Olivier DEKESTER

Et

La structure porteuse Communauté d'agglomération « Provence Alpes Agglomération » du Groupe d'Action Locale Durance-Provence, ci-après désignée « GAL », représentée par Mme Patricia GRANET-BRUNELLO, en qualité de Présidente de la Communauté d'agglomération « Provence Alpes Agglomération », agissant en vertu d'une délibération en date du 10 janvier 2017

Et

Le Groupe d'Action Locale Durance-Provence, ci-après désigné « GAL », représenté par M. Gérard PAUL, président du GAL, agissant en vertu d'une délibération en date du 6 juillet 2016.

Vu le Programme de développement rural de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur approuvé par décision de la Commission européenne C (2015) 5805 du 13 août 2015 et modifié par notification à la Commission européenne le 16 décembre 2016 ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2016-294-002 du 21 octobre 2016 portant création de la communauté d'agglomération « Provence-Alpes agglomération » au 1^{er} janvier 2017 ;

Vu la délibération n°14-1315 du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur du 12 décembre 2014 autorisant le Président du Conseil régional à signer les conventions relatives à la mise en œuvre des dispositions du règlement (UE) n°1305/2013 du 17 décembre 2013 concernant la politique de développement rural dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur ;

Vu la délibération n°15-1465 du 18 décembre 2015 du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur décidant de déléguer à son Président le pouvoir de procéder, après avis du comité régional de programmation, à l'attribution et à la mise en œuvre des subventions liées à la gestion des fonds européens dont la Région est l'autorité de gestion ;

Vu la convention relative à la mise en œuvre du Développement Local mené par les Acteurs Locaux dans le cadre du Programme de Développement Rural de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur entre l'AG, l'OP et le GAL « Durance Provence » signée le 3 novembre 2016 ;

REÇU EN PREFECTURE

le 14/12/2017

Application agréée E-legalite.com

99_DE-004-200067437-20171212-18_12122017

Vu la délibération n°04 du 15 février 2017 de la communauté d'agglomération « Provence-Alpes Agglomération » actant le changement de structure porteuse du GAL Durance-Provence et la reprise des missions de la communauté de communes Moyenne Durance, ancienne structure porteuse du GAL, par la communauté d'agglomération.

Vu la délibération n°17 du 28 mars 2017 approuvant l'engagement de la communauté d'agglomération « Provence-Alpes-Agglomération » à porter le GAL Durance Provence avec une prise d'effet rétroactive au 1^{er} janvier 2017

Vu la décision du 25 avril 2017 du Comité de programmation du GAL Durance-Provence approuvant le changement de structure porteuse du GAL, le nouveau circuit de gestion (annexe 8), le nouveau périmètre du GAL (annexe 1), ainsi que la composition du comité de programmation (annexe 3) ;

Vu la délibération n°17-1014 du 20 octobre 2017 du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur portant validation du présent avenant ;

Il a été convenu ce qui suit :

Article 1 - Objet

Le présent avenant porte sur :

1. le changement de structure porteuse du GAL ;
2. la mise à jour de l'annexe 1 relative à la liste des communes constitutives du GAL ;
3. la mise à jour de l'annexe 3 relative à la composition du comité de programmation ;
4. la modification de l'annexe 8 relative au circuit de gestion applicable à la démarche LEADER pour les dossiers déposés par la structure porteuse du Groupe d'Action Locale (GAL)

Article 2 - Changement de structure porteuse du GAL

Par arrêté préfectoral n°2016-294-002 du 21 octobre 2016, il est créé à compter du 1^{er} janvier 2017, en tant que nouvelle personne morale, la communauté d'agglomération « Provence-Alpes agglomération » par fusion des communautés de communes Asse-Bléone-Verdon, Duyes et Bléone, Haute-Bléone, Pays de Seyne et Moyenne Durance, ancienne structure porteuse du Pays Durance-Provence auquel était rattaché le GAL Durance-Provence.

L'arrêté préfectoral prévoit que l'établissement public issu de la fusion est substitué de plein droit, pour l'exercice de ses compétences, aux anciens établissements publics et aux communes incluses dans son périmètre dans toutes leurs délibérations et tous leurs actes.

A compter du 1^{er} janvier 2017, la communauté d'agglomération « Provence-Alpes Agglomération » devient donc la nouvelle structure porteuse du GAL Durance-Provence. Cette reprise concerne l'actif et le passif de l'association, les contrats, conventions et programmes en cours ainsi que les subventions qui y sont liées.

Les contrats sont exécutés dans les conditions antérieures jusqu'à leur échéance sauf accord contraire des parties.

Article 3 - Modification de l'annexe 1 « Liste des communes constitutives du GAL »

A compter du 1^{er} janvier 2017, l'annexe 1 intitulée « Liste des communes constitutives du GAL » de la convention initiale est supprimée et remplacée par l'annexe 1 du présent avenant intitulée « annexe 1 : Liste des communes constitutives du GAL », annexe modifiée.

Article 4 - Modification de l'annexe 3 « Composition du comité de programmation »

A compter du 25 avril 2017, l'annexe 3 intitulée « Composition du comité de programmation» de la convention initiale est supprimée et remplacée par l'annexe 2 du présent avenant intitulée « annexe 3 : Composition du comité de programmation », annexe modifiée.

Article 5 - Modification de l'annexe 8 « Circuit de gestion Leader »

A compter du 25 avril 2017, L'annexe 8 intitulée « Circuit de gestion Leader : Dossiers déposés par la structure porteuse du GAL» de la convention initiale est supprimée et remplacée par l'annexe 1 du présent avenant intitulé « annexe 8 : Circuit de gestion Leader : Dossiers déposés par la structure porteuse du GAL » annexe modifiée.

Article 6 - Dispositions diverses

Les autres dispositions de la convention initiale restent inchangées et demeurent applicables.

Le présent avenant prend effet à compter du 1^{er} janvier 2017.

Fait à

le

La présidente de la structure porteuse du GAL,
Patricia GRANET-BRUNELLO

Le Président du GAL,
Gérard PAUL

Le Président directeur général de l'ASP
et par délégation
le directeur régional Olivier DEKESTER

Le Président du Conseil régional,
Renaud MUSELIER

Annexe 1 : « Annexe 1 : Liste des communes constitutives du GAL », annexe modifiée

Annexe 2 : « Annexe 3 : Composition du comité de programmation », annexe modifiée

Annexe 3 : « Annexe 8 : Circuit de gestion Leader : Dossiers déposés par la structure porteuse du GAL », annexe modifiée

REÇU EN PREFECTURE

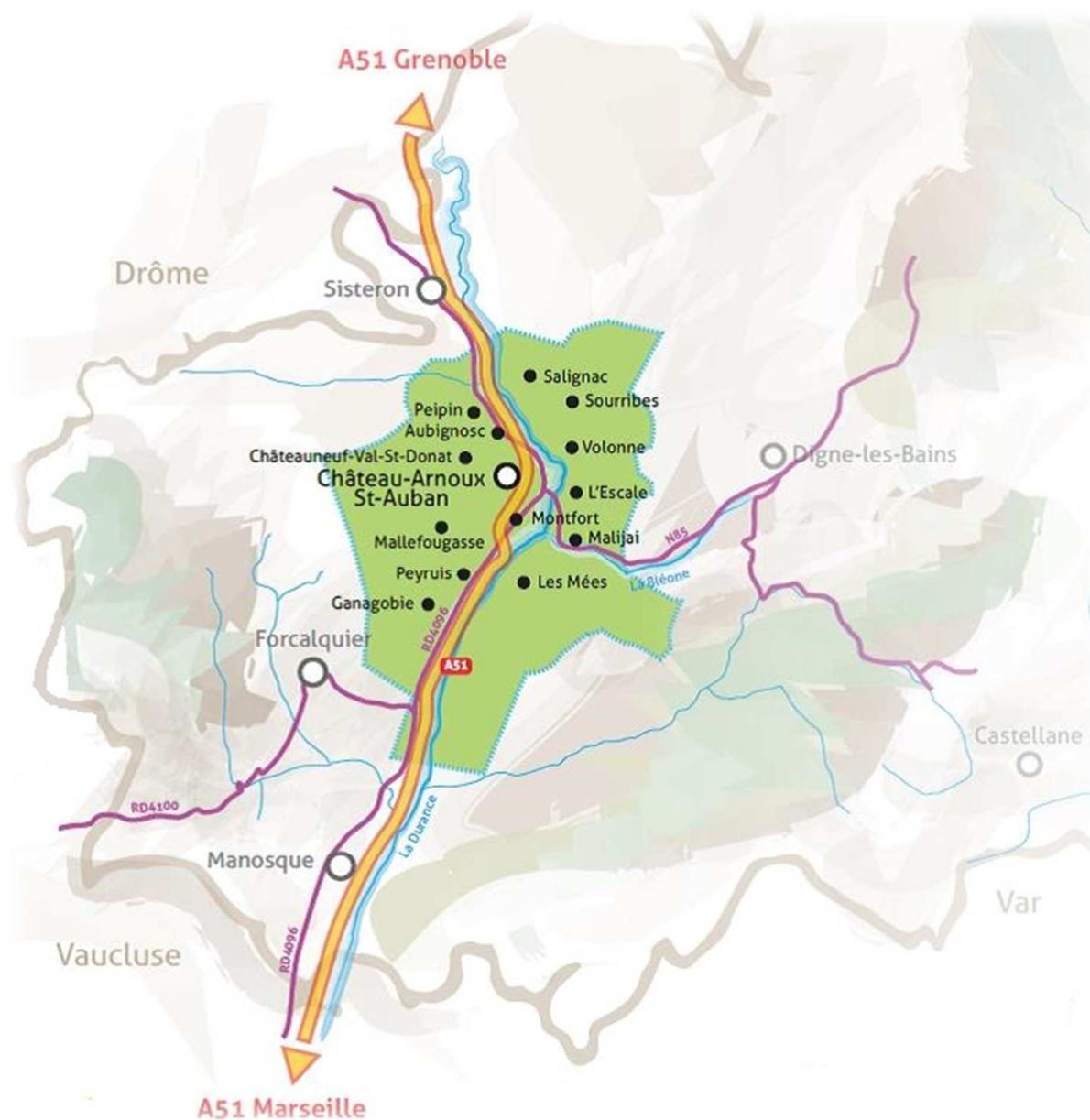
le 14/12/2017

Application agréée E-legalite.com

99_DE-004-200067437-20171212-18_12122017

**ANNEXE 1 : « ANNEXE 1 : LISTE DES COMMUNES CONSTITUTIVES
DU GAL DURANCE PROVENCE », ANNEXE MODIFIEE**

Le GAL Durance Provence est constitué de 14 communes rassemblant au total 19 149 habitants (données INSEE 2014).



REÇU EN PREFECTURE

le 14/12/2017

Application agréée E-legalite.com

99_DE-004-200067437-20171212-18_12122017

Voici la liste des communes qui constituent son périmètre :

Nom de la commune	N° INSEE	Nombre d'habitants (INSEE 2014)	EPCI	Appartenance à une unité urbaine* (oui/non)
CHATEAU-ARNOUX SAINT-AUBAN	04049	5 210	Provence Alpes Agglomération	oui
LES MEES	04116	3 629	Provence Alpes Agglomération	oui
PEYRUIS	04149	2 829	Provence Alpes Agglomération	oui
MALIJAI	04108	1 990	Provence Alpes Agglomération	non
VOLONNE	04244	1 669	Provence Alpes Agglomération	oui
PEIPIN	04145	1 484	Communauté de Communes Jabron Lure Vançon Durance	non
L'ESCALE	04079	1 384	Provence Alpes Agglomération	non
SALIGNAC	04200	629	Communauté de Communes Jabron Lure Vançon Durance	non
AUBIGNOSC	04013	561	Communauté de Communes Jabron Lure Vançon Durance	non
CHATEAUNEUF-VAL-SAINT-DONAT	04053	499	Communauté de Communes Jabron Lure Vançon Durance	non
MONTFORT	04127	356	Communauté de Communes Jabron Lure Vançon Durance	oui
MALLEFOUGASSE-AUGES	04109	316	Provence Alpes Agglomération	non
SOURRIBES	04211	182	Communauté de Communes Jabron Lure Vançon Durance	non
GANAGOBIE	04091	80	Provence Alpes Agglomération	non

* définition INSEE 2014

**ANNEXE 2 : « ANNEXE 3 : COMPOSITION DU COMITE DE PROGRAMMATION
GAL DURANCE PROVENCE », ANNEXE MODIFIEE**

Nom Prénom Adresse	Intervenant au comité de programmation en qualité de...	Titulaire ou suppléant	Autres implications professionnelles, électives ou associatives
COLLEGE PUBLIC			
PAUL Gérard <i>18 Boulevard de la République 04190, Les Mées</i>	Maire de Les Mées	Titulaire	6 ^{ème} Vice-Président de Provence Alpes Agglomération délégué à la collecte, traitement et valorisation des déchets
MARTELLINI Patrick <i>1 Rue Victorin Maurel, 04160, Château-Arnoux-Saint-Auban</i>	Maire de Château-Arnoux Saint-Auban	Suppléant	1 ^{er} Vice-Président de Provence Alpes Agglomération délégué aux finances Président de la Mission Locale 04 Directeur du Développement Economique et des Territoires à la Chambre des Métiers et de l'Artisanat 04
VIVOS Patrick <i>Place Hôtel de Ville, 04310, Peyruis</i>	Maire de Peyruis	Titulaire	13 ^{ème} Vice-Président de Provence Alpes Agglomération délégué au développement durable
FIAERT Claude <i>rue François Arnaud 04160, L'Escale</i>	Maire de L'Escale	Suppléant	10 ^{ème} Vice-Président de Provence Alpes Agglomération délégué à la culture et équipements culturels, coordination des manifestations d'intérêt communautaire et communication Conseiller Départemental du 04 Responsable communication chez Arkema
COSSERAT Sandrine <i>Ferme de Font Robert 04160, Château-Arnoux-Saint-Auban</i>	Maire de Volonne	Titulaire	Conseillère Départementale du 04 Conseillère Communautaire de Provence Alpes Agglomération Gérante d'Urbalp (bureau d'étude d'urbanisme)
BOURG Brigitte <i>rue François Arnaud 04160, L'Escale</i>	Adjointe au Maire de L'Escale	Suppléant	Fonctionnaire Préfecture 04 Déléguée au SYDEVOM Secrétaire de l'Office Municipal des Fêtes de L'Escale Membre de l'Association Aventures Sports et Nature à Château-Arnoux-Saint-Auban
CHATARD Gilles <i>Le Château 04350, Malijai</i>	Maire de Malijai	Titulaire	14 ^{ème} Vice-Président de Provence Alpes Agglomération délégué à la fabrique citoyenne et au conseil de développement Secrétaire en pharmacie

REÇU EN PRÉFECTURE

le 14/12/2017

Application agréée E-legalite.com

DEORSOLA Jean-Paul <i>3 rue du Jas 04230, Mallefougasse-Augès</i>	Maire de Mallefougasse-Augès	Suppléant	Conseiller communautaire de Provence Alpes Agglomération
AVINENS René <i>Place Flore, 04200, Aubignosc</i>	Président de la Communauté de Communes Jabron Lure Vançon Durance	Titulaire	Maire d'Aubignosc
LENOIR Olivier <i>Mas Saint Joseph 04200, Châteauneuf Val Saint-Donat</i>	Adjoint au Maire de Châteauneuf Val Saint Donat	Suppléant	Conseiller communautaire de la Communauté de Communes Jabron Lure Vançon Durance Gérant d'une maison d'hôtes
BLANCHARD Joëlle <i>Le Village 04200, Peipin</i>	Conseillère municipale de la Commune de Peipin	Titulaire	Conseillère communautaire de la Communauté de Communes Jabron Lure Vançon Durance Membre de l'Association Les Portes du Jabron Trésorière de l'Association du Musée du Terroir Sisteronais Membre de l'Association Les Touristes des Alpes à Sisteron Membre de l'Association L'harmonie Municipale de Laragne Secrétaire de l'Association Bouger Vaumeilh Membre de l'Association France Alzheimer Membre du Bureau de l'Association l'ALMA (Départements 83, 04, 05, 84, 13) Association « Dons du sang » (04)
DAUPHIN Frédéric <i>Le Village 04200, Peipin</i>	Maire de Peipin	Suppléant	3 ^{ème} Vice-Président de la Communauté de Communes Jabron Lure Vançon Durance Gérant de Citron Vert agence de publicité et d'études de marché
PLANCHE Gérard <i>Le château, le village 04600, Montfort</i>	Conseiller municipal de Montfort	Titulaire	Président du Comité des Fêtes de Montfort Secrétaire de l'Association Sauvegarde des Parrines Sociétaire de la coopérative CRIIPER (Coopérative de Recherche Indépendante, d'Information et de Promotion des Energies Renouvelables) Secrétaire de l'Association Lei Dansaire de Sant Dounat
GENDRON Yannick <i>1 allée des Tilleuls 04600, Montfort</i>	Maire de Montfort	Suppléant	6 ^{ème} membre du bureau de la Communauté de Communes Jabron Lure Vançon Durance Pilote instructeur au centre national de vol à voile

BREMOND Danièle <i>Hôtel de Ville</i> <i>04160, Château-Arnoux-Saint-Auban</i>	Adjointe au Maire de Château-Arnoux Saint- Auban	Titulaire	Conseillère communautaire à Provence Alpes Agglomération
CHAIX Chantal <i>Le Village</i> <i>04290, Salignac</i>	Maire de Salignac	Suppléant	1 ^{ère} vice-présidente de la Communauté de Communes Jabron Lure Vançon Durance

Nom Prénom Adresse	Intervenant au comité de programmation en qualité de...	Titulaire ou suppléant	Autres implications professionnelles, électives ou associatives
COLLEGE PRIVÉ			
DAVIN Michel <i>Les Jirauds</i> 04160, L'Escale	Représentant de la LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur	Titulaire Secteur Environnement	Bénévole à l'association la Cistude et Bénévole à France Nature Environnement 04 (FNE 04)
MADELEINE Daniel <i>Les Jirauds</i> 04160, L'Escale	Co-Président de l'association La Cistude	Suppléant Secteur Environnement	
BERTRAND Solange <i>14 route du Camping</i> 04160, Château- Arnoux-Saint-Auban	Représentante de l'association Sauvegarde des Parrines	Titulaire Secteur Environnement	Adhérente Association Dynamique Peipinoise Dirigeante de Solber Conseil Adhérente à l'Union Des Entreprises des Alpes de Haute-Provence (UDE 04), Mandataire titulaire de la Commission Départementale des Valeurs Locatives des Loyers Professionnels (CDVLLP) Mandataire suppléante de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) Mandataire régionale au Mouvement des entreprises de France (MEDEF) à Unions pour la Gestion des Etablissements des Caisses de l'Assurance Maladie (UGICAM) PACA-CORSE Présidente de l'IPT POLE EMPLOI 04 (mandat MEDEF)
MERCIER Christine <i>13 rue Paul Gauguin</i> 04160, Château- Arnoux-Saint-Auban	Représentante de l'association Objectifs Nature en Haute Provence	Suppléant Secteur Environnement	Assistante de gestion du Comité d'organisation de la Foire de la Lavande de Digne-Les-Bains Membre de l'Association Sauvegarde des Parrines à Château-Arnoux-Saint-Auban Membre de l'Association Mille et une feuilles à Montfort
MASSON Patrick <i>Quartier Saint André</i> 04160, L'Escale	Gérant de 4 appartements meublés, Gites de France (3 épis), Clé vacances (4 épis).	Titulaire Secteur Tourisme	Adhérent Moto Club de Château-Arnoux- Saint-Auban
DAUTEIL Olivier <i>Les Vignes de la Coste</i> 04190 LES Mées	Hébergeur touristique et accompagnateur de montagne	Suppléant Secteur Tourisme	Adhérent à l'Association Aventure Bike Pénitents de Les Mées
BRAVAY Jean-Philippe <i>Quartier la Croix</i> <i>Route Napoléon</i> 04290, Volonne	Gérant du Camping de l'Hippocampe	Titulaire Secteur Tourisme	Conseil d'administration de l'Agence Départementale du Tourisme du 04
LAROCHE Pierre <i>5 Traverse de la Citerne</i> 04600 Monfort	Propriétaire de maison d'hôtes	Suppléant Secteur Tourisme	Membre de l'Association Sauvegarde des Parrines Sociétaire de la SCIC CRIIPER

DUBOUCHET Daniel <i>1 Impasse de Peiroard 04310 PEYRUIS</i>	Président de l'association ADMR de Peyruis	Titulaire Secteur Economie – entreprises et ESS	Administrateur de la Fédération ADMR 04 Conseiller Prud'hommes Digne-Les-Bains
Liliane MARCQ LADA <i>Quartier Saint Joseph Le Forest 04200 AUBIGNOSC</i>	Administratrice et secrétaire du bureau de l'Association Point Rencontre	Suppléant Secteur Economie – entreprises et ESS	Adhérente au Centre Social La Marelle
COLACHE Michel <i>Bel-air 04190, Les Mées</i>	Architecte ART'Ter	Titulaire Secteur Economie – entreprises et ESS	Collaboration au Centre de Recherche Formation Institutionnelle du Sud Est (CERFISE) Participation au groupe de travail « Fibra Terra » matériaux biosourcés Administrateur à Provence Alpes Groupement d'Économie Solidaire (P.A.G.E.S.) Administrateur à Environnement Réponse Aménagement (ERA) Membre du Collectif CIPRes
DANDVILLE Fabienne <i>6D Rue Sainte-Claire Déville 04160, Château-Arnoux- Saint-Auban</i>	Gérante de l'épicerie le « Panier Sympa » à Château-Arnoux-Saint- Auban	Suppléant Secteur Economie – entreprises et ESS	Administratrice de la Fédération SOLIHA 06
PRESLES Elodie <i>Route nationale 96 04160, Château-Arnoux Saint-Auban</i>	Directrice du Théâtre Durance à Château- Arnoux-Saint-Auban	Titulaire Secteur Culture et Patrimoine	Présidente de l'association Anomalie &... Membre de l'association Inouïe et Ecole NGT à Manosque Trésorière de l'Association Traverses Membre fondateur de l'Association Tribu
CHAUVIN Colette <i>5, rue Saint André Les graves de Saint Martin 04160 L'Escale</i>	Membre de l'association du Patrimoine escalais	Suppléant Secteur Culture et Patrimoine	Membre de l'association du Patrimoine de Château-Arnoux Saint-Auban Membre de l'association 1851 Membre suppléante de la Commission Culture de l'Assemblée Générale du GAL Grand Verdon
TEISSIER Cécile <i>Place de la fontaine 04310, Peyruis</i>	Chargée d'étude de l'association Histoire et Patrimoine Peyruisien	Titulaire Secteur Culture et Patrimoine	Coordinatrice de l'Association Graines de Cultures, et de ce fait membre du Collectif Transition citoyenne Bléone-Durance Membre de la Maison des Jeunes et de la Culture (MJC) de Château-Arnoux-Saint-Auban
DALCANT Jaque <i>Route du Pierraret 04160, Château-Arnoux Saint-Auban</i>	Président de l'Association du Patrimoine de Château- Arnoux Saint-Auban	Suppléant Secteur Culture et Patrimoine	Président de la Fédération départementale de promotion du patrimoine de Pays Président du Conseil de Développement Durance Provence Vice-présidence du collectif associatif « 100 ans de Saint-Auban » Administrateur du Centre Social La marelle Administrateur de l'Association Sauvegarde des Parrines Administrateur de l'Association de jumelage

			Le Lien Président Honoraire de la MJC de Château-Arnoux-Saint-Auban Président Honoraire de la Ligue de l'Enseignement 04
PELEGRINA Geneviève <i>Lotissement les Lauziers 04160, Château-Arnoux Saint-Auban</i>	Représentante de l'Association Passô Jeunes de Peyruis	Titulaire Secteur Cohésion Sociale	Membre du conseil d'administration de la Caisse d'allocation Familiale de Digne les Bains Membre du Conseil d'Administration de l'APAJH 04 Juge des Prud'hommes Comptable à l'Association Départementale de Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte (ADSEA 04)
FAURAND Jean-Pierre	Président délégué de l'Association pour Adultes et Jeunes Handicapés (APAJH) 04	Suppléant Secteur Cohésion Sociale	Vice-Président de l'APAJH 04 Secrétaire Général CREA PACA-Corse Trésorier Adjoint SNALESS Président de l'Association Chabannaise pour La Qualité de Vie (ACQVie) à Châteauneuf-Val-Saint-Donat
DOUMAX Dominique <i>8, chemin de l'oratoire 04160, Château-Arnoux-Saint-Auban</i>	Déléguée de la Fédération des Foyers Ruraux des Alpes du Sud (FFRAS)	Titulaire Secteur Cohésion Sociale	
DUEZ Alain <i>La Treille 04290 SALIGNAC</i>	Président de l'Association l'Âge de Faire	Suppléant Secteur Economie – entreprises et ESS	Membre du Collectif national pour une transition citoyenne.

INVITES PERMANENTS A TITRE CONSULTATIF SANS VOIE DELIBERATIVE

Structures invitées au Comité de Programmation	Représentants des structures
Région Provence-Alpes-Côte d'Azur (Autorité de gestion) <i>Hôtel de Région 27, place Jules Guesde 13481, Marseille Cedex 20</i>	Monsieur le président ESTROSI Christian ou son représentant
Agence de Services et de Paiement (ASP) <i>7, B Route de Galice, 13090, Aix En Provence</i>	Monsieur le président BEZEAUD Bernard ou son représentant
Préfecture des Alpes-de-Haute-Provence <i>8 rue du Docteur Romieu 041016 Digne-les-Bains Cedex</i>	Monsieur le Préfet GUERIN Bernard ou son représentant
Région Provence-Alpes-Côte d'Azur <i>Hôtel de Région 27, place Jules Guesde 13481, Marseille Cedex 20</i>	Monsieur le Président ESTROSI Christian ou son représentant
Conseil Départemental des Alpes-de-Haute-Provence <i>13, rue du docteur Romieu CS 70216 04995, Digne-les-Bains CEDEX 9</i>	Monsieur le président SAUVAN Gilbert ou son représentant
Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Alpes-de-Haute-Provence <i>23, Allée des Fontainiers, 04000, Digne-les-Bains</i>	Madame la présidente VIAL Laure de délégation ou son représentant
Chambre de Commerce et d'Industrie des Alpes-de-Haute-Provence <i>60, Bd Gassendi 04000, Digne-Les-Bains</i>	Monsieur le Président GOMEZ Roland ou son représentant
Chambre d'Agriculture des Alpes-de-Haute-Provence <i>66, Bd Gassendi - CS 90117 04995, Digne les Bains Cedex 9</i>	Monsieur le président ESMIOL Frédéric ou son représentant
Conseil de Développement Durance Provence	Monsieur VILLARD René

	Privé	Public	Invités permanents (sans voix délibérative)	TOTAL
Titulaires	10	8		18
Suppléants	10	8		18
OTAL	20	16	9	

Annexe 3 : "Annexe B : Circuit de gestion Leader - Dossiers déposés par la structure porteuse du GAL "			
annexe modifiée			
Circuit de gestion appliqué pour : 19.4 en totalité, 19.2 et 19.3			
Descriptif des missions déléguées GUSI (guichet unique service instructeur) = AG		Délégations de missions (Oui/Non)	Délégations de signature (Oui/Non)
Etapes de gestion des dossiers	Acteurs		
Libellé de l'action à réaliser	Acteurs potentiels tel que défini dans le trame annexé à la convention AG/OP/MAAF (non modifiable)	Délégation par l'AG de l'action, de la tâche à réaliser Cellule non-grisée avec un contenu à "oui => acteur"; pour indiquer l'existence d'un acte de délégation de tâches + indication de l'acteur réalisant la tâche Par acte de délégation de tâche, on entend une convention de délégation auprès d'un service extérieur à l'AG ou la présente convention lorsque la tâche est déléguée au GAL; Cellule non-grisée avec un contenu à "non => acteur"; pour indiquer l'absence d'un acte de délégation de tâches + indication de l'acteur réalisant la tâche - pas d'acte de délégation spécifique pour les tâches confiées au GAL par les règlements de l'Union européenne; Cellule grisée : lorsque la délégation par l'AG est réglementairement impossible ou lorsque la tâche est réalisée par un acteur autre que les signataires de la présente convention.	Délégation de la signature Cellule non-grisée avec un contenu à "oui => signataire"; pour indiquer l'existence d'un acte de délégation de signature + indication du signataire identifié La présente convention ne peut pas être considérée comme l'acte de délégation de signature. Il s'agit d'un acte spécifique. Cellule non-grisée avec un contenu à "non => signataire"; pour indiquer l'absence d'un acte de délégation de signature + indication du signataire identifié - pas d'acte de délégation de signature spécifique pour les tâches confiées au GAL par les règlements de l'Union européenne ; Cellule grisée : lorsque la délégation de signature est réglementairement impossible ou lorsque la signature est réalisée par un acteur autre que les signataires de la présente convention ou encore lorsque la tâche identifiée ne nécessite pas de signature.
Définition des fiches mesures dans le plan d'actions	GAL selon les orientations de l'AG	Non => GAL	
A) Instruction de la demande d'aide			
Information des demandeurs	AG / GAL	Non => AG	
Remise du dossier de demande d'aide	GAL	Non => GAL	
Dépôt de la demande d'aide	demandeur		
Réception de la demande d'aide (AR de dépôt de dossier)	GAL(*) ou GUSI	Non => AG	Non => AG
Contrôle administratif (instruction réglementaire) :			
- Vérification de la complétude du dossier de demande d'aide et le cas échéant, envoi du courrier de demande de pièces	GAL(*) ou GUSI	Non => AG	Non => AG
Contrôle administratif (instruction réglementaire) :			
- Emission AR de dossier complet	GAL(*) ou GUSI	Non => AG	Non => AG
Contrôle administratif (instruction réglementaire) :			
- Vérification de la conformité des pièces justificatives			
- Vérification des critères d'éligibilité du demandeur et du projet			
- Vérification des autres points de contrôle administratif (dont les contrôles croisés)	GAL(*) ou GUSI	Non => AG	
- Calcul du montant prévisionnel de l'aide (y compris la répartition entre financeurs)			
- Conclusion, transmission du rapport			
Information de l'AG et des financeurs potentiels (inscription en comité)	GAL(*) ou GUSI	Non => AG	
Analyse de la demande au regard des critères de sélection	GAL(*) ou GUSI	Non => AG	
B) Sélection – Programmation			
Détermination et proposition du montant de l'aide	GAL	Non => GAL	
Sélection – Programmation			
- Réception : du rapport de synthèse de l'instruction / d'une liste des dossiers	GAL	Non => GAL	
- Passage en comité			
- Communication des résultats au GUSI			
C) Décision			
Information des demandeurs non sélectionnés	GAL	Non => GAL	Non => GAL
Information des demandeurs inéligibles	GAL(*) ou GUSI	Non => AG	Non => AG
Réservation des autorisations d'engagement (AE)	AG	Non => AG	
Décision d'attribution de l'aide Etat	Préfet		
Décision d'attribution de l'aide FEADER	AG	Non => AG	Non => AG
Décision d'attribution de l'aide des autres financeurs	Autres fin.		
Transmission de la(des) décision(s) attributive(s) signée(s) au bénéficiaire	AG ou GUSI ou GAL(*)	Non => AG	Non => AG
D) Instruction d'une demande de paiement			
Remise du dossier de demande de paiement	GAL(*) ou GUSI	Non => AG	
Dépôt de la demande de paiement	Demandeur		
Réception de la demande de paiement	GAL(*) ou GUSI	Non => AG	
Contrôle administratif de la demande de paiement (vérification du service fait) :			
- Vérification de la complétude du dossier de demande de paiement et le cas échéant, envoi du courrier de demande de pièces	GAL(*) ou GUSI	Non => AG	Non => AG
Contrôle administratif de la demande de paiement (vérification du service fait) :			
- Visite sur place			
Contrôle administratif de la demande de paiement (vérification du service fait) :			
- Vérification de la conformité des pièces justificatives			
- Vérification des points de contrôle administratif (dont contrôles croisés)	GAL(*) ou GUSI	Non => AG	Non => AG
- Calcul du montant de l'aide (y compris la répartition entre financeurs)			
- Conclusion			
Demande de paiement à l'ASP	GUSI	Non => AG	
E) Mise en paiement			
Contrôle administratif avant paiement	ASP		
Vérification de la liquidation de l'aide à verser	ASP		
Paiement et envoi d'un avis de paiement au bénéficiaire	ASP		
F) Contrôle			
Contrôles par l'Agence Comptable et contrôle de conformité	ASP		
Contrôle sur place :			
- Echantillonnage aléatoire et suivant analyse de risque	ASP		
- Sélection orientée éventuelle	AG et sur proposition GUSI ou ASP		
- Validation de la sélection	ASP		
- Réalisation, calcul des suites et envoi du rapport de contrôle/synthèse au service instructeur + proposition des suites à donner	ASP		
Phase contradictoire et demande éventuelle de modification de la suite à l'ASP	GUSI	Non => AG	Non => AG
Arbitrage éventuel	AG		
G) Irrégularités			
Détermination des montants à rembourser	AG	Non => AG	
Décision de déchéance partielle ou totale	AG	Non => AG	Non => AG
Emission et envoi du ou des ordres de recouvrer (Feader et paiement associé)	ASP		
Emission et envoi du ou des ordres de recouvrer dissocié	financeur concerné		
Mise en recouvrement des sommes dues (Feader et paiement associé)	ASP		
H) Vie et fin du dossier			
Avenant	AG	Non => AG	Non => AG
Désengagement des crédits en cas de sous réalisation	GUSI	Non => AG	
Archivage : Conservation des pièces	ASP ou DDT(M)		
I) Recours			
Réponse aux recours administratifs	GUSI ou AG	Non => AG	Non => AG
Réponse aux recours contentieux	AG	Non => AG	